



Dafflon Hubert (au nom du club de la culture du Grand Conseil)

Mise en valeur du panorama de la bataille de Morat

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 08.07.21

DICS

Dépôt

La peinture de la bataille de Morat, un des quatre panoramas suisses préservés, dort depuis trop d'années dans un entrepôt militaire. Elle représente sur 360 degrés la bataille du 22 juin 1476 qui mit aux prises les troupes suisses au duc de Bourgogne Charles le Téméraire. Durant l'expo nationale de 2002, le plaisir fut immense pour des milliers de visiteurs de pouvoir l'admirer dans le grandiose monolithe temporaire sur le lac de Morat. Depuis cette expo, 19 ans ont passé sans qu'aucune solution n'ait été trouvée pour mettre en valeur de façon pérenne ce patrimoine historique de premier ordre de notre canton et de notre pays.

Il est indispensable que le canton de Fribourg reprenne les rênes de la préservation sur le long terme de ce magnifique panorama qu'on ne saurait destiner à finir ses jours loin des regards. Un soin particulier au patrimoine culturel et historique de notre canton est attendu tant de la part des privés que des collectivités publiques. Ce projet culturel et touristique de première importance doit rester dans notre canton. Morat doit avoir la priorité pour l'implantation d'un bâtiment adéquat et de référence. D'autres sites peuvent être envisagés tels que la Ville de Fribourg (sur la place du parking des Bourgeois ?) ou le cœur de la Gruyère où se trouvent des pôles touristiques de première importance. Il est indispensable que l'endroit soit très bien desservi par les transports publics et que des synergies puissent être trouvées avec d'autres activités culturelles et touristiques afin de viser à un autofinancement au niveau des coûts de fonctionnement du projet. L'approche du 550^e anniversaire de la bataille de Morat en 2026 constitue un point marquant justifiant une solution définitive pour le panorama. L'anniversaire permettra de rappeler le rôle fondamental de cette bataille pour la construction de la Suisse. L'inauguration de son écrin à cette même date ne saurait mieux tomber.

Je me permets, au nom du club du Grand Conseil, de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat en relation avec le panorama de la bataille de Morat :

1. Est-ce que le Conseil d'Etat est disposé à prendre la direction de ce projet visant à garantir une mise en valeur et une visibilité pérenne du panorama de la bataille de Morat dans notre canton de Fribourg ?
2. Est-ce que le Conseil d'Etat est disposé à devenir l'investisseur prépondérant de la construction du futur bâtiment adéquat devant accueillir le panorama ?
3. Est-ce que le Conseil d'Etat est disposé à garantir à la société de la fondation une prise en charge d'éventuels déficits de fonctionnement ?

Je remercie le Conseil d'Etat de l'attention portée à ce projet d'importance cantonale tant au niveau culturel que touristique.

—